





COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

Jean-Zay

DU MARDI 23 AVRIL 2024



DE QUOI AVONS-**NOUS PARLÉ**

- 1- Évolution du réseau des transports en commun à Fontenay-sous-Bois (fin du fonctionnement de la Navette, nouveau trajet du bus 116, calendrier de l'arrivée de tramway, des lignes 1 et 15).
- 2- Information sur l'agrandissement du périmètre quartier Politique de la Ville.
- 3- Restitution de la concertation sur la réhabilitation du parc des Olympiades, le futur « Parc augmenté ».
- 4- Réflexion sur l'aménagement de la placette Jean-Zay.









Point 1

M.JeoffreyGueniche, éluau Développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire, excuse Monsieur Yoan Rispal et présente le point. La mise en service de la ligne 15 est prévue pour 2031. L'implantation de la base travaux sera située au niveau du péripole et les travaux commenceront cette année. La société du Grand Paris est maître d'ouvrage. La Ville de Fontenay sera particulièrement attentive à la qualité des correspondances et à la réduction des impacts liés aux travaux.

Concernant le prolongement de la ligne 1, les stations desservies seront : les Rigollots, les Grands Pêchers et Val de Fontenay. Malgré la forte mobilisation en faveur du projet lors de l'enquête publique pour le prolongement, l'avis rendu était défavorable. Avec le Maire de la Ville, Jean-Philippe Gautrais, nous avons rencontré en juillet 2023 M. Clément Beaune, alors Ministre des Transports, pour exiger la reprise des études et les crédits nécessaires pour cela. En décembre 2023, nous avons eu confirmation des crédits pour la reprise des études et les premières acquisitions foncières dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER). Reprise des études courant 2024, et nouvelle enquête publique en 2026.

Le prolongement de la ligne du tramway (terminus gare de Val de Fontenay) est un vieux projet, mais il a rencontré une vive opposition par la commune de Noisy-le-Sec pendant une dizaine d'années. La mise en service entre Montreuil et Noisy-le-Sec est prévue en 2026. Cella entre Montreuil et Val-de-Fontenay est prévue pour 2029. Les travaux à Fontenay commenceront en 2026.

Quant à la nouvelle ligne du bus des Bords de Marne, l'enquête publique aura lieu à l'automne 2024. Démarrage des travaux en 2027. Mise en service en 2029-2030. Le bus reliera Chelles, Gagny, Neuilly et Fontenay en site propre. Il sera accompagné à Fontenay, notamment, d'une large piste cyclable bidirectionnelle, d'un double alignement d'arbres d'un couloir et unidirectionnel. Cela nécessitera d'importants aménagements. Il permettra la réfection totale des espaces publics du triangle Carnot-Bobet-De Lattre de Tassigny.

Au sujet de l'arrêt du service de la navette : le service était financé par la Ville à hauteur plus de 500 000 euros par an, mais nous constatons une baisse de 30% de la fréquentation depuis 2019. De surcroît, en raison de la mise en concurrence du réseau de bus prévue par la loi (privatisation de l'exploitation), la RATP ne pourra plus exploiter la ligne et la convention liant la Ville à la RATP devra prendre fin au plus tard au 31 décembre 2024. Le service de la navette cessera en juillet 2024, cela coïncide volontairement avec les renforts de lignes de bus existantes (118 et 124 notamment), la modification du tracé et l'augmentation d'offre du 116 et l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus aux Alouettes (145). Pour prendre le relais, la Ville a rendu gratuit et va renforcer son service de transport à la demande des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. La Ville va également demander un renfort de la communication concernant le service régional de transport à la demande PAM.

La mise en place du prolongement de la ligne de métro M11 le 13 juin 2024 entraîne la restructuration du réseau de bus sur la

commune. Deux lignes de bus arrivent à Fontenay à partir de juin 2024 : le 116 (avec la mise en service du nouveau tracé via Rabelais-Verdun-Le Plateau) et le 145 (qui desservira les Alouettes). La ligne 118 va évoluer et bénéficier d'un renfort d'offre. le matin, à partir de juin 2024 ; le terminus sera désormais à Val de Fontenay afin d'augmenterlarégularitéet de faire baisser le temps d'attente entre les passages. La ligne 124, desservira maintenant son terminus à Rosny-sous-bois et sera renforcée. Par ailleurs, le travail se poursuit avec lle-de-France Mobilité, la ville de Vincennes et de Nogent pour la modification de l'itinéraire du bus 210 avec la création d'un arrêt aux Rigollots. D'autres revendications sont portées par la commune dont l'arrivée du bus de nuit N11 au Val-de-Fontenay, le renfort des lignes de bus 124, 301, etc.

Vous avez dit : En prolongeant le tracé du 124 jusqu'à Rosny, le risque n'est-il pas de saturer la ligne ? Le 124 aura-t-il le même itinéraire ?

Réponse: Nous demandons à ce qu'il y ait davantage de bus: 10 nouveaux bus sont prévus. Ile-de-France Mobilités s'est également engagé à ajouter 1 ou 2 bus supplémentaires en cas de saturation de la ligne. Et l'itinéraire ne change pas.

Vous avez dit: Y aura-t-il des recrutements de chauffeurs pour ces bus supplémentaires?

Réponse : Nous avons interpellé la RATP sur ce sujet. Il semble que la RATP met tout en œuvre pour recruter, mais il y a des difficultés.

Vous avez dit: Les travaux aux Alouettes ne vont-ils pas trop impacter la gare de Val?

Réponse: Les travaux de la ligne 15 et du tramway vont notamment impacter le trafic routier en supprimant des voies de circulation. Par ailleurs, il y a un projet de réaménagement du pôle gare Val-de-Fontenay. La SPL Marne au Bois, pour sa part, va réaménager les abords de la gare.

Point 2

Louis-Mohamed Seye, élu à la Politique de la ville, présente le point : Le quartier Jean-Zay fait désormais partie du périmètre Politique de la Ville, en plus du quartier de La Redoute et d'une partie des Larris. La Politique de la Ville s'est dégradée d'année en année, de gouvernement en gouvernement. Auparavant, quatre quartiers de Fontenay étaient en Politique de la Ville. Puis seulement deux. Le Territoire Paris Est Marne et Bois a la main sur la Politique de la Ville, non la commune. Mais Fontenay se mobilise autant que possible. J'en profite pour remercier Monsieur le Maire et les services municipaux pour leur mobilisation. Ils ont œuvré pour que l'État les entende et que Jean-Zay bénéficie de la Politique de la Ville. Dans ce cadre, les bailleurs seront tenus de faire des actions pour le quartier.

Mme Chambre-Martin, élue d'opposition, précise : Le Territoire Paris Est Marne et Bois (T10) est extrêmement engagé dans la Politique de la Ville et nous avons voté à l'unanimité l'extension au quartier Jean-Zay.

Vous avez dit : Adopter le Quartier de la Politique de la Ville (QPV) comme l'a fait le T10, est insuffisant, car les villes les plus riches du T10 ne font rien en matière de logement social. La crise du logement est dramatique et la récente loi Kasbarian va aggraver la situation.

Sokona Niakhaté, élue à la Jeunesse et conseillère départementale, intervient : Je tiens en effet à rappeler que Fontenay est la seule ville du Territoire à se mobiliser pour le logement social. Je suis très satisfaite que Jean-Zay intègre la Politique de la Ville, car nous étions en quartier de veille pendant des années. Et je souligne que le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, également Président du Territoire, a supprimé la subvention à la Confédération Nationale du Logement (CNL) du Val-de-Marne.

Vous avez dit : Nous sommes très nombreuses à loger dans des F4, alors que nos enfants sont partis et que nous demandons des F2.

Réponse : Chaque cas est différent, mais nous allons voir avec le service Habitat et nous vous conseillons de vous rapprocher du bailleur.

Vous avez dit : Envisagez-vous des logements étudiants à Fontenay ?

Réponse: Des bureaux seront transformés en 480 logements étudiants juste en face du Bois-Cadet, au niveau de l'actuel CMS Roger-Salengro. Livraison 2026-2027. Et il y a déjà des logements étudiants au Closd'Orléans.

Plusieurs aménagements ont été réalisés dans le quartier en 2023-2024, en concertation avec le Bureau du Conseil de Quartier, le Conseil de Quartier et le concours des services techniques de la ville : l'espace Jean-Zay avec l'aire de jeux des 0-6 ans, le mur de frappe, les jeux pour ado, et le city stade réhabilité ; l'aire de jeux des Olympiades ; les nouvelles aires du stade Coubertin ; l'espace vert devant l'école Jean-Zay avec le nouveau pigeonnier ; la ganivelle avenue Charles-Garcia devant la Bergerie ; les Points d'Apport Volontaire pour les biodéchets.

Point 3

Le projet du parc augmenté consiste en la requalification du parc des Olympiades et des alentours (rue de la Mare à Guillaume jusqu'à l'entrée du centre commercial).

La démarche de concertation avait été lancée l'an dernier. L'idée est d'ouvrir le parc existant, d'ôter les clôtures et d'augmenter les parcours piétons, de désimperméabiliser, de reboiser avec diverses strates végétales, d'apaiser les circulations et de créer plus d'usages sur cet espace public. 200 usagers.ères du parc ont été rencontrés dans le cadre de la concertation. Les études techniques seront terminées d'ici la fin de l'année. Les travaux débuteront en 2025.

Plusieurs propositions pour le parc : replacer le système hydraulique dans la partie basse du parc au niveau du parking actuel, face à la mosquée ; implanter des fontaines à boire en haut du parc pour améliorer le confort d'usage ; requalifier l'éclairage pour avoir des parcours plus clairs tout en préservant la biodiversité; désenclaver le parc et établir de nouveaux cheminements ; reniveler le sol pour avoir des cheminements plus doux; plantation d'au moins 50 arbres supplémentaires. Rue de la Mare à Guillaume, il est proposé de conserver la chaussée pour faire un cheminement, d'installer des bornes d'accès en entrée et en sortie pour les véhicules nécessaires. Au niveau du parking, à côté du gymnase Allende, il y aurait des usages à vocation sportive, dont une piste de course de 500 mètres. Sur le mail existant, il y aurait davantage de plantations, de mobilier urbain et d'événements de quartier.

Vous avez dit : Le parking est nécessaire pour les personnes qui fréquentent la mosquée et viennent d'autres villes. Les gens se mettront en double-file avenue Charles-Garcia.

Il n'y pas assez de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les places de parking proposées par les bailleurs sont à 100 euros par mois. Il faut qu'il y ait des parkings abordables si on veut supprimer du stationnement dans la rue. En termes de sécurité, l'éclairage ne suffira pas.

Réponse: Tout le projet repose sur l'idée d'étendre le parc, de lui redonner des usages et de le rendre perméable dans une zone très minérale de la ville. Initialement, il avait été proposé de supprimer toutes les places de l'avenue des Olympiades pour faire une piste cyclable; mais, au vu des problématiques de stationnement, nous avons jugé avec Monsieur le Maire que ce n'était pas possible actuellement. En revanche, étant donné les usages du parking, nous avons estimé qu'il était possible de le requalifier. De même pour la rue de la Mare à Guillaume. Il y a 4000 stationnements enterrés disponibles dans

cette zone. Notre volonté est qu'elles puissent être utilisées. Nous maintiendrons des places PMR dans le quartier.

Point 4

La placette du village, ou place Jean-Zay, devant la boulangerie, fait l'objet d'une concertation avec les habitant.e.s. Il y a un problème d'enrobé, d'accessibilité PMR, et ce lieu n'est pas dénommé. Un travail paysager a déjà été réalisé devant la pharmacie. Le but est que la placette soit réhabilitée fin 2025 - début 2026. Les riverains sont toutes et tous invité.e.s à participer à la concertation.

Vous avez dit : Où en est le projet d'installation de l'antenne relais sur le 66 rue La Fontaine ?

Réponse : L'opérateur Free est installé sur le 211 rue La Fontaine, en face du 66. L'immeuble du 211 va être démoli et récupéré par Valophis. En conséquence de quoi, Free a sollicité deux nouveaux sites d'implantation : le 66 rue La Fontaine et le 18 avenue Charles-Garcia. Mais la Ville a négocié le fait qu'il n'y ait pas d'antenne sur le 18 avenue Charles-Garcia, car situé au-dessus de la boulangerie et en face du collège Jean-Macé. Mme Anne Vienney, conseillère municipale à la Santé environnementale et au bien-être, est à la disposition des habitant.e.s pour organiser une nouvelle réunion publique. Les personnes du 66 rue La Fontaine seront moins impactées qu'elles ne le sont actuellement, car l'exposition aux ondes est bien supérieure lorsque l'antenne est en face.